



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20110759

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

16 SEP. 2020

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION JOURNAI

Handwritten signature

N° d'entreprise : **0886 453 801**

Nom

(en entier) : **ASTEC EUROPE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Rue de Pont 33**

Objet de l'acte : Démission d'un administrateur

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE TENUE
AU SIEGE SOCIAL LE 2 SEPTEMBRE 2020

1. Bureau

La séance est ouverte à 13 heures sous la présidence de Monsieur Stéphane Delautre-Drouillon.

2. Composition de l'assemblée

La liste de présence des actionnaires est présentée au président qui la fait signer par les membres du bureau.

Le président constate que la totalité des parts sociales existantes est représentée.

3. Exposé

Ordre du jour :

1 – Démission d'un administrateur

Constatation de la validité de l'assemblée

Le président a examiné cet exposé et l'assemblée a constaté qu'il était exact.

L'assemblée constate qu'elle a été composée valablement et qu'elle est habilitée à délibérer valablement sur l'ordre du jour qu'elle va examiner.

4. Décisions

1 - L'assemblée générale a pris connaissance du courrier daté du 1 septembre 2020 actant la démission de Monsieur Ashok Hiremath en tant qu'administrateur de la société et cela à partir du 1er septembre 2020.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président donne lecture du présent procès-verbal qui est signé par les membres du bureau.

La séance est levée à 14h heures.

Stéphane Delautre-Drouillon
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/09/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).